

04.09.2014

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Chancelière et Présidente du comité du bicentenaire,
Madame la Vice-Présidente du Grand Conseil, Madame et Monsieur les
député-e-s,
Mmes et MM les conseillères et conseillers généraux,
Mmes et MM les anciennes et anciens conseillers communaux,
Mmes et MM les citoyennes et citoyens de Bevaix,

Tout d'abord, au nom du Conseil communal et au nom de chacune et
chacun d'entre nous, j'aimerais remercier M. et Mme Béguin pour ce
voyage dans le passé qui, l'espace de quelques minutes suspendues
dans le temps qui passe, nous a permis de nous imprégner de ce que
pouvait être notre village de Bevaix il y a tout juste 200 ans. De toute
évidence le visage de notre village a changé, mais son esprit
d'indépendance et d'attachement à sa liberté perdure, quant à lui, au-
delà des siècles. Si Bevaix a voté blanc lors de l'entrée de Neuchâtel
dans la Confédération, force est de constater que 200 ans plus tard,
Bevaix a voté majoritairement non au mariage avec ses voisins !

Ce petit clin d'œil politique mis à part, permettez-moi également de vous
adresser quelques mots à l'occasion de cette cérémonie officielle où
Bevaix marque, avec quelques jours d'avance sur le programme officiel,
les festivités du bicentenaire. Evidemment qu'après la brillante
intervention historique de M. et Mme Béguin je ne vais pas trop
emprunter la voie de l'histoire mais plutôt parler de Bevaix aujourd'hui en
2014.

Durant les préparatifs de cette soirée, les réflexions notamment sur les
salutations protocolaires de même que sur l'organisation de tables
réservées pour les invités officiels ont donné lieu à quelques discussions
en famille et avec mes collègues sur la raison d'être de ce qui peut
apparaître comme certains privilèges. Des interrogations évidemment
pertinentes pour une élue socialiste qui prône une société « pour tous
sans privilèges » !

Croyez-moi, la fonction de Présidente du Conseil communal ne m'a pas
fait perdre de vue ce qui constitue le fondement même de mon
engagement politique. Mais cette modeste réflexion sur les privilèges
m'a rappelé qu'il y a plusieurs sortes de privilèges. Il y a les privilèges

que l'on s'arroge pour son bien-être au détriment de celui des autres, privilèges qui méritent encore et toujours d'être combattus. Mais il y a aussi les privilèges que l'on reçoit en signe de reconnaissance pour un engagement particulier – comme ceux offerts en geste de remerciement aux élus et anciens élus présents ici ce soir.

Et puis il y a les privilèges dont nous bénéficions toutes et tous en ce début de 21^{ème} siècle ici à Bevaix. Les écoliers du 3^{ème} cycle dans le canton de Neuchâtel ont reçu ces derniers jours un agenda du bicentenaire qui, de façon imagée et ludique, met en perspective quelques réalités de vie du 19^{ème} siècle et d'aujourd'hui. Saviez-vous par exemple qu'en 1829 l'école n'était gratuite que pour les habitants originaires de la commune ; saviez-vous également qu'en 1875 il n'y avait dans le canton que 52 baignoires pour 100'000 habitants, soit une baignoire pour 1867 habitants ; saviez-vous enfin qu'en 1890, 40 % des enfants mouraient avant l'âge de 20 ans. Alors quelles que soient les difficultés auxquelles notre société suisse et bevaissanne du 21^{ème} siècle puisse être confrontée, ces quelques faits historiques nous rappellent tout de même que nous bénéficions aujourd'hui d'un certain nombre de privilèges que ce soit en termes de confort, d'instruction, de santé pour n'en citer que quelques-uns. Cette qualité de vie nous la devons à celles et ceux qui nous ont précédé et qui ont par leur intelligence, leur créativité, leur esprit d'entreprise permis à notre société de bénéficier de tous ces privilèges. Mais aujourd'hui il est de notre responsabilité de préserver cette qualité de vie ; nous avons à veiller à ce qu'elle bénéficie à toutes et tous sans laisser qui que ce soit au bord du chemin ; nous avons à être attentifs à ce que notre confort ne détruise pas notre environnement. Pour y arriver nous avons, comme nos ancêtres, de l'intelligence individuelle et collective, de la créativité, de l'esprit d'entreprise. Nous bénéficions d'un contexte social et politique construit autour de la recherche de consensus. Nous avons une économie florissante dont les fruits sont susceptibles de contribuer à l'épanouissement de tous. Nous avons les clés en mains ; il nous appartient de les utiliser avec bienveillance et détermination.

Je ne saurais terminer cette allocution, où j'ai le privilège d'avoir la parole, sans partager avec vous quelques informations et remerciements. Les festivités du bicentenaire nous réservent un certain

nombre de manifestations qui se dérouleront entre le 12 et le 14 septembre prochains dans le canton. N'hésitez pas à consulter le programme officiel disponible sur le site internet www.bicentenaire2014.ch et bien entendu à faire honneur à ces différents événements. Par ailleurs, à Bevaix, à l'instar des autres écoles du canton, les écoliers décoreront les fontaines du village. Le 12 septembre devant la fontaine de commune de 18h30 à 20h, le comité d'école de Bevaix offrira un apéro aquatique, qui à défaut d'être tropical sera convivial, à toute personne qui présentera sur son téléphone 3 photos d'elle (selfies) devant des fontaines décorées du village, le but étant de vous inviter à vous promener près des fontaines du village et découvrir les œuvres des enfants. Enfin, je me permets également de vous rappeler, même si ce n'est pas forcément une manifestation du bicentenaire, les Biviades ce week-end qui nous emmènent cette année à la découverte du Vignoble bevaisan.

Pour terminer ces quelques mots permettez-moi encore d'adresser mes remerciements aux travailleurs de l'ombre qui ont œuvré aux préparatifs de cette soirée. Je pense en particulier à notre administrateur communal M. Nicolas Pfund et l'équipe de l'administration, notamment Mmes Bulliard et D'Onofrio ; merci également aux responsables des services techniques, M. Chapuisod pour le service forestier, M. Cousin pour les bâtiments et M. Stocco pour les travaux publics. Un remerciement aussi à notre assistant de sécurité M. Corso et des remerciements à Mme et M. Gambarini de la Rouvraie et leur équipe pour le repas qui suivra cette cérémonie officielle. Et bien entendu grand merci à vous toutes et tous d'avoir répondu présents à notre invitation.

Sans plus attendre désormais, j'accueille avec très grand plaisir et donne la parole au Président du Conseil d'Etat Alain Ribaux, bevaisan d'origine, et je le remercie chaleureusement de sa présence parmi nous ce soir.

Merci de votre attention.